

eau en Seine-et-Marne

MILIEUX AQUATIQUES

SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE « EAU ET CLIMAT » DES 4 VALLÉES DE LA BRIE



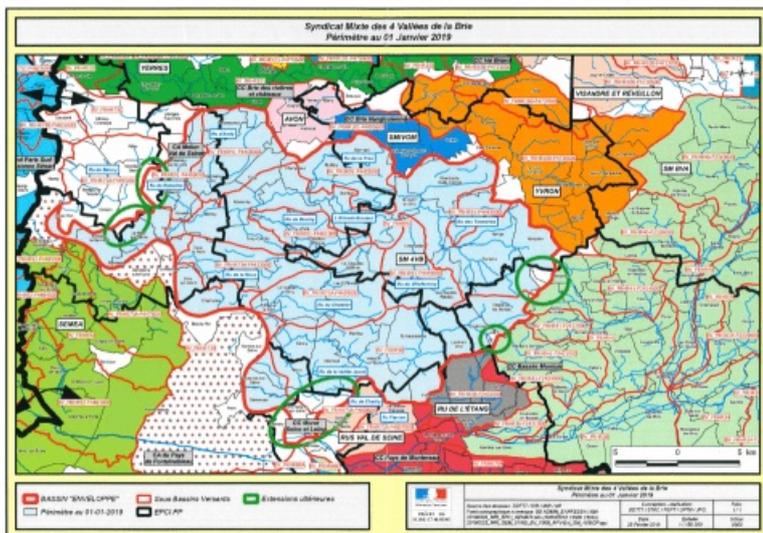
Signature du CTEC des 4 Vallées de la Brie (Salle Polyvalente à Blandy-lès-Tours) prise de parole par Daisy LUGZAK, Vice-Présidente du Département de Seine-et-Marne en charge des finances, ressources humaines et commande publique © Ivan LISIECKI - CD77

La signature du Contrat de Territoire Eau et Climat des 4 Vallées de la Brie a rassemblé l'ensemble des signataires à Blandy-lès-Tours le mardi 27 septembre 2022.



Créé le: 4/10/2022

Territoire concerné



Territoire d'actions de du SM4VB

Sur les bassins versant Almont-Ancoeur, ruisseau de la Noue, du Châtelet et de la Vallée Javot, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation depuis le 1er janvier 2018. Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement : l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer, la protection et la restauration des zones humides.)) est exercée par le Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie (SM4VB), créé le 1er janvier 2018, suite à la fusion des syndicats de rivières sur le territoire. Cette prise de compétence lui permet d'engager des projets multifonctionnels à une échelle cohérente.

Le territoire d'intervention du SM4VB est situé intégralement dans le département de Seine-et-Marne et sur la direction territoriale Seine-Francilienne de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN (Agence de l'eau Seine Normandie)).

Ce contrat s'inscrit sur un territoire de 58 communes ; 6 Communautés de communes et d'agglomération CA (Communauté d'Agglomération) Melun Val de Seine, CA (Communauté d'Agglomération) Pays de Fontainebleau, CC (Communauté de Communes) Bassée-Montois, CC (Communauté de Communes) Brie des Rivières et Châteaux, CC (Communauté de Communes) Brie Nangisienne et la CC (Communauté de Communes) du Pays de Montereau) sont partiellement ou totalement concernées. Le bassin versant de l'Almont-Ancoeur avec ses affluents et des Affluents Seine Parisienne représentent 13 masses d'eau superficielles et couvre une superficie totale de 539 km².



Carte du périmètre d'action du SM4VB PDF - 1.29 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/carte-perimetre-sm4vb.pdf)

Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) SM4VB

Le 11ème programme d'intervention de l'AESN (Agence de l'eau Seine Normandie), dénommé « Programme Eau & Climat 2019-2024 », vise à encourager les acteurs à adapter leurs pratiques face aux conséquences du changement climatique. Dans ce cadre, le SM4VB a élaboré un CTEC (Contrat de Territoire Eau et Climat, outil de planification pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent par rapport à une ou plusieurs problématiques eau et à l'organisation des acteurs concernés. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie aux acteurs locaux dans son XIe programme d'intervention financière. Il remplace les contrats globaux et les contrats de bassin.), pour la période 2021-2025, qui comprend un programme d'actions pluriannuel sur l'ensemble des bassins versant Almont-Ancoeur ainsi que 3 autres affluents de la Seine. Cet outil définit les actions prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du territoire :

- La protection et restauration des milieux aquatiques et humides,
- La prévention des inondations,
- L'assainissement,
- Sensibiliser, animer et valoriser les actions du contrat.

Un montant prévisionnel des actions inscrites au contrat est estimé à 27 millions d'euros HT.

Les actions du CTEC (Contrat de Territoire Eau et Climat, outil de planification pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent par rapport à une ou plusieurs problématiques eau et à l'organisation des acteurs concernés. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie aux acteurs locaux dans son XIe programme d'intervention financière. Il remplace les contrats globaux et les contrats de bassin.) des 4 Vallées de la Brie répondent aux objectifs du 3e Plan Départemental de l'Eau, qui vise à faire émerger les projets de renaturation ou de rétablissement de la continuité écologique sur le territoire.

Signature du CTEC

Au cours de la matinée du 27 septembre 2022, les partenaires institutionnels du CTEC (Contrat de Territoire Eau et Climat, outil de planification pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent par rapport à une ou plusieurs problématiques eau et à l'organisation des acteurs concernés. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie aux acteurs locaux dans son XIe p

rogramme d'intervention financière. Il remplace les contrats globaux et les contrats de bassin.) ont été conviés pour la signature du contrat. Les signataires sont : l'AESN (Agence de l'eau Seine Normandie), le SM4VB et le Département de Seine-et-Marne. La CC (Communauté de Communes) Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC (Communauté de Communes des Brie Rivières et Châteaux)) est également maître d'ouvrage d'actions du CTEC (Contrat de Territoire Eau et Climat, outil de planification pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent par rapport à une ou plusieurs problématiques eau et à l'organisation des acteurs concernés. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie aux acteurs locaux dans son XIe programme d'intervention financière. Il remplace les contrats globaux et les contrats de bassin.) dans son domaine de compétence (l'assainissement).

Dès aujourd'hui, le CTEC (Contrat de Territoire Eau et Climat, outil de planification pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent par rapport à une ou plusieurs problématiques eau et à l'organisation des acteurs concernés. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie aux acteurs locaux dans son XIe programme d'intervention financière. Il remplace les contrats globaux et les contrats de bassin.) des 4 Vallées de la Brie est opérationnel.



SUR INTERNET

[➤ Agence de l'Eau Seine-Normandie \(https://www.eau-seine-normandie.fr/\)](https://www.eau-seine-normandie.fr/)